Document generated on 10/12/2024 2:53 a.m.

Recherches sociographiques

Bernard GAGNON (dir.), *La diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2010, 271 p

Annick Germain

Volume 53, Number 1, January–April 2012

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1008934ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1008934ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)
1705-6225 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Germain, A. (2012). Review of [Bernard GAGNON (dir.), *La diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2010, 271 p]. *Recherches sociographiques*, *53*(1), 222–223. https://doi.org/10.7202/1008934ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques et Université Laval, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Riche et diversifié, *Patrimoines et identités en Amérique française* multiplie les angles d'approche et offre un très bel équilibre entre réflexions fondamentales et exemples concrets, entre mises au point et questionnements, entre savoirs scientifiques et enjeux de société, entre les patrimoines et les identités en Amérique française.

Brigitte LACROIX

Doctorante,
Médiation et Patrimoine de l'Université du Québec à Montréal.
brig1155@hotmail.com

Bernard GAGNON (dir.), *La diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2010, 271 p.

Les coprésidents de la Commission Bouchard-Taylor (CBT) sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles n'ont-ils pas joué aux apprentis sorciers en voulant élargir le mandat qui leur avait été confié et en faisant fi du savoir-faire québécois en matière de consultation publique ? Ou n'ont-ils pas plutôt manqué l'essentiel ? Les auteurs conviés par Bernard Gagnon penchent pour la seconde option et l'objectif principal de cet ouvrage collectif est de proposer un ensemble de balises et d'arguments pour relancer et nourrir la discussion. Notons que, publié en 2010, il précède les efforts de relance du débat tentés par Gérard Bouchard, à l'occasion d'un symposium international sur l'interculturalisme, efforts qui ne semblent pas avoir réussi à insuffler une nouvelle dynamique au débat. Le présent ouvrage y parviendra-t-il ?

Quatre parties le composent. La première tente de faire la lumière sur la notion de diversité et surtout sur la valorisation dont elle est l'objet sur bien des tribunes, et notamment dans le rapport de la CBT. Jacques Beauchemin s'attaque à cette notion, proto-théorique et apolitique, nous dit-il, et questionne la célébration de la diversité culturelle à laquelle se livre Milan Kundera car elle ne résiste pas à l'épreuve du politique. Cela expliquerait la profonde déception de la « majorité francophone » qui se serait sentie « négligée » (p. 41) par un rapport faisant l'impasse sur la question nationale. Geneviève Nootens estime plutôt qu'il faut dépasser l'idée de « subordonner la diversité à l'unité d'un sujet collectif homogène » (p. 59) et critique ce qu'elle appelle une « représentation moniste de la réalité sociale » (p. 64).

La seconde partie revient sur le débat sur les accommodements raisonnables, d'abord avec un texte de Victor Armony qui recentre courageusement l'attention sur les faits en matière d'immigration pour dénoncer les mythes qui ont nourri le débat et des inquiétudes non fondées. Martin Geoffroy dénonce ce qu'il appelle l'amalgame religion-ethnicité et attribue les insuffisances du rapport de la CBT au discrédit jeté au Québec sur l'étude scientifique du phénomène religieux.

Les troisième et quatrième parties, d'une certaine manière, ne font qu'un, puisqu'elles traitent de la question nationale, grande absente des débats et du rapport de la CBT. Guy Laforest note que même l'expression « nation québécoise »

est rarement mentionnée dans le rapport et aurait souhaité que les coprésidents logent leur propos à l'enseigne d'une analyse critique de l'évolution du projet national canadien. En faisant l'impasse sur ce contexte, ils ont alimenté l'anomie ambiante. Le diagnostic posé par Joseph Yvan Thériault n'est pas moins sévère : la tentative de réconcilier républicanisme et multiculturalisme ne pouvait que déboucher sur une « synthèse ratée », ce qui est bien dommage compte tenu de ce « couple idéal » formé par les coprésidents ! Micheline Labelle et François Rocher partent quant à eux du flou entourant la notion d'interculturalisme pour défendre la nécessité d'une vraie politique replacée dans une perspective plus ambitieuse de citoyenneté. Les réflexions de Raffaele Iacovino rejoignent celles des auteurs précédents sur ce point. Quant à Michel Seymour, il réitère sa thèse sur l'importance d'une constitution québécoise comme remède au malaise identitaire québécois, pour reprendre le titre de son texte. Enfin, Alain-G. Gagnon revient sur les diverses contributions, en guise de point d'orgue, sur le concept de citoyenneté active, consolidant la cohérence de cet ouvrage collectif.

Annick Germain

INRS-Urbanisation, Culture et Société.
annick_germain@ucs.inrs.ca

Pierre Toussaint (dir.), *La diversité ethnoculturelle en éducation. Enjeux et défis pour l'école québécoise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, 357 p.

La diversité ethnoculturelle en éducation, un ouvrage dirigé par Pierre Toussaint, réunit les textes de onze auteurs, incluant la préface de Guy Rocher et la postface de Micheline Labelle, qui tracent un état des lieux des changements ayant influencé le système d'éducation et favorisé la prise en considération de la diversité. Toussaint (chapitres 1 et 2) présente d'abord un tableau des politiques gouvernementales encadrant l'immigration et l'éducation interculturelle ainsi qu'un portrait des élèves issus de l'immigration, notamment à Montréal. Tout récemment, les débats fort médiatisés entourant la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables ont nécessité un travail de démystification. Bosset (chapitre 3) aborde en ce sens les pratiques d'accommodements dans le contexte des obligations juridiques de l'école. Il reprend plusieurs événements fortement publicisés et précise que « l'accommodement raisonnable n'est pas une obligation distincte, mais une conséquence juridique de l'obligation de non-discrimination » (p. 66). Ouellet (chapitre 8) retrace enfin les étapes ayant mené à l'entrée en vigueur de la déconfessionnalisation du système d'enseignement et rappelle qu'il n'existe toujours pas de définition de la laïcité dans la *Loi sur l'instruction publique* (p. 186). L'auteur recense divers textes officiels afin d'aiguiller l'école dans les demandes d'adaptation en matière de religion.

L'ouvrage aborde ensuite la formation des acteurs de l'école et la gestion des établissements. Toussaint et Fortier (chapitre 6) concluent à la suite d'une enquête menée auprès de futurs enseignants que si la connaissance des cultures est valorisée, combattre le racisme et autres formes d'oppression ne fait pas partie du